mouvement entre deux arbres concourants. Les deux arbres peuvent faire entre eux un angle quelconque; mais la transmission est d'autant plus régulière que l'angle est moins grand.

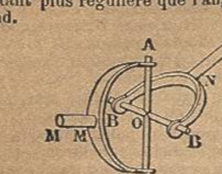

Fig. 1.

La jonction des deux arbres se fait par l'intermédiaire d'une pièce solide à quatre branches rectangulaires AABB, nommée croisillon, dont les extrémités sont passées dans les œils de fourchettes demi-circulaires AMA, BNB, liées invariablement aux bouts des deux arbres qu'il s'agit de raccorder. L'arbre MM en tournant entraîne dans son mouvement la barre AA, qui elle-même entraîne la barre BB, et celle-ci transmet le mouvement à l'arbre NN. On comprend que, pour que le mouvement puisse avoir lieu librement, il faut que les extrémités du croisillon puissent tourner dans les œils des fourchettes, parce que les angles du plan ABAB avec les plans des deux fourchettes changent à chaque instant.

Il est intéressant de connaître le rapport des vitesses angulaires des deux arbres ou plutôt les limites de ce rapport nécessairement variable. On y arrive très-simplement par les considérations suivantes : les extrémités de l'une des barres du croisillon décrivent la circonférence d'un cercle perpendiculaire à l'axe de l'arbre lié à la fourchette dans laquelle est passée cette barre; les deux extrémités A et B, par exemple, dont la distance est d'un quadrant, glissent donc simultanément sur les deux grands cercles de la sphère OAB, menés perpendiculairement aux directions MM et NN; or, les vitesses angulaires de ces points A et B sont précisément celles des deux arbres; la comparaison de celles-ci se réduit donc à une question bien simple.

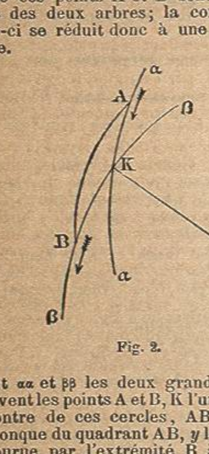

Fig. 2.

Soient αα et ββ les deux grands cercles que décrivent les points A et B, K l'un des points de rencontre de ces cercles, AB une position quelconque du quadrant AB, y la distance KB parcourue par l'extrémité B à partir de la position K, prise pour origine, x la distance parcourue pendant le même temps par le point A, distance qui n'est autre que le complément de AK; enfin soit φ l'angle des deux arbres, ou le supplément de l'angle obtus AKB : un théorème connu de trigonométrie sphérique donnera la formule

$$\cos AB = \cos AK \cos KB + \sin AK \sin KB \cos AKB$$

ou

$$0 = \sin x \cos y - \cos x \sin y \cos \varphi,$$

c'est-à-dire

$$\text{tang}\, x = \text{tang}\, y \cos \varphi.$$

En différentiant cette équation, on obtiendra la valeur du rapport des vitesses angulaires des deux arbres, qui n'est autre que celui des accroissements infiniment petits de x et de y.

$$\frac{dx}{\cos^2 x} = \frac{dy}{\cos^2 y} \cos \varphi,$$

ou

$$\frac{dx}{dy} = \frac{\cos^2 x}{\cos^2 y} \cos \varphi = \frac{\cos \varphi}{\cos^2 y (1 + \text{tang}^2 x)}$$

$$= \frac{\cos \varphi}{\cos^2 y (1 + \text{tang}^2 y) \cos^2 \varphi} = \frac{\cos \varphi}{1 - \sin^2 y \sin^2 \varphi}.$$

Cette formule montre que le maximum du rapport des vitesses angulaires des deux arbres correspond à $y = \frac{\pi}{2}$ et est $\frac{1}{\cos \varphi}$, tandis que le minimum, qui correspond à $y = 0$, est $\cos \varphi$. Le rapport variable des deux vitesses varie donc entre $\cos \varphi$ et $\frac{1}{\cos \varphi}$; il reste toujours très-voisin de 1 lorsque l'angle φ est très-petit.

— *Joint d'Oldham.* Le joint d'Oldham ne diffère du précédent qu'en ce que les deux arbres qu'il est destiné à relier sont parallèles. Les branches du croisillon doivent pouvoir glisser dans les tourillons des fourchettes. Le plan du croisillon est perpendiculaire à la direction commune des axes des deux arbres.

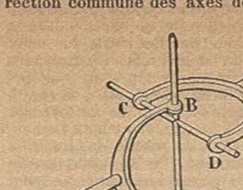

Fig. 3.

La vitesse angulaire de l'un des arbres se transmet sans modification à l'autre arbre.

— *Double joint de Hooke.* Quand l'angle des deux arbres à relier est trop voisin de 90°, le *joint de Cardan* fonctionnerait mal; Hooke a proposé pour ce cas un double *joint.*

JOINT, JOINTE (join, join-te) part. passé du v. Joindre. Uni, lié, mis au contact : *Deux planches* JOINTES *au moyen de chevilles. Tenir ses mains* JOINTES. ‖ Réuni, ajouté pour faire un tout : *Les intérêts* JOINTS *au capital. Cette terre* JOINTE *à votre domaine l'arrondirait très-bien.*

— Par anal. Uni par les liens du mariage ou par un lien moral : *Deux jeunes gens destinés à être* JOINTS.

Soyez *joints*, mes enfants; que l'amour vous accorde.
LA FONTAINE.

— Atteint : *Nous fûmes* JOINTS *en route par une troupe de cavaliers.*

— Fig. Uni, ajouté, associé : *La paresse* JOINTE *à l'ambition forme un composé absurde. La prudence est rarement* JOINTE *à la force. Le corps du lion paraît être le modèle de la force* JOINTE *à l'agilité.* (Buff.) *La liberté,* JOINTE *au savoir et à la justice, est le tout de l'homme.* (Proudh.)

— *A pieds joints,* Avec les pieds au contact et sans les séparer : *Sauter un fossé* À PIEDS JOINTS. ‖ Sans s'arrêter, rapidement : *Je ne demande pas mieux que de sauter* À PIEDS JOINTS *sur ces vilains souvenirs.* (A. de Bast.)

— *Ci-joint,* Ajouté, réuni à ceci. Se dit particulièrement d'un écrit ajouté à un autre : *Vous trouverez* CI-JOINTE *une copie de l'acte. La lettre* CI-JOINTE *est authentique et originale. Vous tiendrez compte de la déclaration* CI-JOINTE.

— Loc. conjonct. *Joint que,* Outre que, et le plus : *Je ne vous paye pas, vu que je n'ai pas d'argent,* JOINT QUE *je ne vous payerais pas davantage si j'en avais.*

— Gramm. Précédé de *ci* et placé au commencement d'une phrase, *joint* est invariable : *Ci-joint la copie du contrat,* c'est-à-dire : *J'ai joint à ceci la copie.* Au milieu ou à la fin d'une phrase, *joint* est invariable devant un substantif employé sans article et sans déterminatif, et il varie quand le substantif est déterminé ou placé avant : *Vous trouverez* CI-JOINT *copie du contrat. Vous trouverez* CI-JOINTE *la copie. Lisez attentivement la copie* CI-JOINTE.

JOINTE s. f. (join-te — rad. *joindre*). Main fermée. ‖ Vieux mot. V. JOINTÉE.

— Manége. Paturon : *Avoir la* JOINTE *flexible.*

— Techn. Matière semblable à la chaîne qui, pendant le tissage, sert à remplacer les fils défectueux, manquants ou rompus. ‖ Nom donné aux planches assemblées à languettes et à rainures, pour former un plancher ou une cloison.

— Econ. rur. Travail des chevaux de labour, dans le département de l'Isère. ‖ Temps qui s'écoule entre leur sortie de l'écurie et leur rentrée à la ferme : *L'été, on fait deux* JOINTES; *l'hiver, on n'en fait qu'une.*

— Pl. Dans le Berry, Tintement de la cloche qui invite à avoir les mains jointes et à prier pour les agonisants : *Sonner les* JOINTES.

JOINTÉ, ÉE adj. (join-té — rad. *joint*). Art vétér. Qui a le paturon fait d'une certaine façon toujours exprimée par un adjectif qui précède le mot *jointé : Cheval court-*JOINTÉ, *long-*JOINTÉ. *Les chevaux long-*JOINTÉS *ont rarement de la force.* (Acad.)

JOINTÉE s. f. (join-té — rad. *joint*). Quantité d'objets qui peuvent tenir à la fois dans les mains rapprochées et jointes du côté des petits doigts : *Une* JOINTÉE *de blé, d'orge, d'avoine.*

JOINTIF, IVE adj. (join-tiff, i-ve — rad. *joint*). En contact par les bords : *Des planches* JOINTIVES. *Des lattes de plafond qui ne sont pas* JOINTIVES.

— s. f. Cloison faite de planches jointives, non assemblées à languettes et à rainures.

JOINTIVEMENT adv. (join-ti-ve-man — rad. *jointif*). D'une manière jointive : *Des dalles posées* JOINTIVEMENT. ‖ Peu usité.

JOINTOIEMENT s. m. (join-toi-man — rad. *jointoyer*). Constr. Remplissage des joints d'une maçonnerie avec du mortier liquide.

JOINTOUT s. m. (join-tou). Techn. Varlope à joue.

JOINTOYÉ, ÉE (join-toi-ié) part. passé du v. Jointoyer : *Mur* JOINTOYÉ.

JOINTOYER v. a. ou tr. (join-toi-ié — rad. *joint*. Change *y* en *i* devant un *e* muet : *Je jointoie, nous jointoierons*). Constr. Remplir avec du mortier liquide les joints de : JOINTOYER *une assise.*

JOINTTEUR s. m. (join-teur — rad. *joint*). Anc. technol. Outil servant à joindre les douves d'un tonneau.

JOINTURE s. f. (join-tu-re — rad. *joint*). Joint, endroit où deux objets se joignent, sont au contact : *La* JOINTURE *de deux planches, de deux pierres. Des* JOINTURES *artistement déguisées. Les* JOINTURES *des pièces d'une armure, d'une cuirasse. La vanité est au cœur de l'homme ce que les* JOINTURES *sont à l'armure du combattant.* (Bogaerts). On dit plutôt JOINT en ce sens. ‖ Articulation : *La* JOINTURE *du genou. Eprouver des douleurs à toutes les* JOINTURES.

— Fam. *N'avoir pas de jointures,* Avoir les mouvements durs et roides, comme si l'on n'avait pas d'articulations à ses membres. ‖ Manquer complétement de souplesse d'esprit ou de caractère : *C'est un homme tout d'une pièce; il n'a point de* JOINTURES. (Boss.)

— Techn. Mode d'assemblage de deux pièces de cuir.

JOINVILLE, ville de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. S.-E. de Vassy, sur la Marne; pop. aggl., 3,643 hab. — pop. tot., 3,811 hab. Hauts fourneaux, forges, fonderies. Commerce de grains et de vins. Cette petite ville est pittoresquement située au pied d'une montagne, sur laquelle s'élevait autrefois le beau et vaste château des sires de Joinville, berceau des ducs de Guise. Joinville n'était à l'origine qu'une simple baronnie; en 1551, Henri II l'érigea en principauté en faveur de François de Guise. Mais bien avant cette époque existait le château, magnifique manoir féodal, couronnant la hauteur et dominant la ville. Ce château fut bâti, en effet, au XIe siècle, sous le règne du roi Robert, par Etienne de Vaux, premier seigneur de Joinville. A l'époque de la Révolution, le château de Joinville, abandonné, menaçait ruine; mais aujourd'hui, on en chercherait en vain les traces. L'église de Joinville, sépulture des anciens seigneurs, subsista jusqu'à la Révolution. Quelques-uns des tombeaux qu'elle contenait peuvent être comparés aux plus beaux monuments de ce genre que l'on possède à Saint-Denis.

De l'ancienne splendeur de Joinville, il ne reste plus aujourd'hui qu'une petite construction connue sous le nom fort impropre de *grand jardin :* c'est un petit château construit par Claude de Lorraine. La statue du sire de Joinville, par M. Lescorné, décore depuis 1861 la place principale de la ville.

Le premier seigneur connu de Joinville fut Etienne, surnommé de Vaux, qui, au XIe siècle, épousa la fille unique et l'héritière de Fromond III, comte de Sens et de Joigny. Roger, fils puîné de Geoffroi II, comte de Joigny, l'un des descendants d'Etienne, fut la souche des sires de Joinville. Il mourut vers 1130, laissant, entre autres enfants, Gui de Joinville, évêque de Châlons, et Geoffroi, qui a continué la filiation. Celui-ci, nommé sénéchal de Champagne, mourut vers 1184, ayant eu Geoffroi, sire de Joinville, également sénéchal de Champagne, qui se distingua au siége d'Acre, en 1190. Ce Geoffroi, mort vers 1196, avait eu, entre autres enfants : Godefroi, sénéchal de Champagne, mort en Palestine, sans avoir été marié; Guillaume de Joinville, archevêque de Reims, qui prit part à la croisade contre les albigeois, et Simon, sire de Joinville, qui a continué la lignée. Ce Simon assista à la prise de Damiette en 1219, et mourut vers 1239, laissant, entre autres enfants : Geoffroi de Joinville, auteur de la branche des seigneurs de Vaucouleurs; Simon de Joinville, auteur de la branche des seigneurs de Gex, et Jean, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, l'historien du règne de saint Louis. Jean de Joinville, mort vers 1318, avait eu, entre autres enfants : André de Joinville, auteur de la branche des seigneurs de Beaupré; Alix de Joinville, qui épousa en secondes noces Henri d'Angleterre, comte de Lancastre, et Ancel, sire de Joinville, qui a continué la filiation. Cet Ancel, sénéchal de Champagne, acquit par mariage le comté de Vaudemont. Il mourut vers 1351, laissant, entre autres enfants, Henri, sire de Joinville, comte de Vaudemont, qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Cet Henri avait épousé, vers 1346, Marie de Luxembourg, dont vinrent deux fils, morts jeunes, et deux filles, dont l'une, Marguerite de Joinville, épousa successivement Jean de Bourgogne, seigneur de Montagu, Pierre, comte de Genève, dont elle n'eut pas d'enfants, et Ferri Ier, de Lorraine, seigneur de Guise et de Rumigny, à qui elle porta la sirerie de Joinville et le comté de Vaudemont. Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, sire de Joinville, issu de ce mariage, fut père de Ferri II. René II, duc de Lorraine et de Bar, fils aîné de Ferri II, eut pour fils puîné Claude, duc de Guise. Celui-ci fut père de François de Guise, en faveur de qui Henri II érigea la sirerie de Joinville en principauté. La branche de Lorraine-Guise s'étant éteinte vers la fin du XVIIe siècle, la principauté de Joinville passa par héritage à Mlle de Montpensier. Celle-ci la légua à Philippe, duc d'Orléans, dans la famille de qui elle est restée jusqu'à la Révolution de 1789. Le troisième fils du roi Louis-Philippe porte le titre honorifique de prince de Joinville.

JOINVILLE-LE-PONT, bourg et commune de France (Seine), cant. de Charenton-le-Pont, arrond. et à 18 kilom. N.-E. de Sceaux, à 11 kilom. S.-E. de Paris, sur la rive droite de la Marne; pop. aggl., 1,441 hab. — pop. tot., 2,086 hab. Fabrication de plumes. Beau pont en pierre sur la Marne. Nombreuses villas.

JOINVILLE (Jean, sire DE), célèbre chroniqueur français, né en 1224 au château de Joinville, d'une ancienne famille de Champagne, mort en 1319, suivant l'inscription de son tombeau. Elevé à la cour des comtes de Champagne, il fut d'abord sénéchal de Thibaut IV, s'attacha au roi saint Louis en 1248 et vendit tous ses biens pour le suivre à la croisade, avec 9 chevaliers et 700 hommes d'armes entretenus à ses frais. Avant de partir, le loyal sire de Joinville manda auprès de lui tous ses hommes fieffés, leur tint table ouverte pendant huit jours et les engagea à déclarer hautement s'il avait nui à quelqu'un d'entre eux, afin qu'il pût, avant de partir, réparer ses torts. Il s'embarqua à Marseille (1248). Dans la traversée, ses chevaliers, qu'il ne pouvait payer, voulurent l'abandonner; mais le roi le prit avec eux à son service. A Damiette (1250), à Mansourah, il combattit vaillamment, reçut une blessure dans cette dernière bataille, fut fait prisonnier avec le roi, partagea toutes ses souffrances, et lui inspira, par sa vaillance, sa loyauté et la simplicité de son âme, une amitié qui ne se démentit jamais et qui est restée célèbre dans l'histoire. Dans une sédition où la vie des prisonniers était menacée, le pieux sire de Joinville reçut bravement la confession d'un de ses compagnons, et lui donna même l'absolution en disant : « Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. » Il déclare qu'en se levant il avait complétement oublié tous les péchés de son pénitent, et il voit en cela une grâce d'état. Après la délivrance du roi (1250), Joinville lui donna un conseil fort héroïque mais fort malavisé, celui de demeurer en Palestine. Après quatre ans d'affreuse misère, le roi et Joinville furent contraints de s'embarquer. De retour en 1254, Joinville fut chargé de diverses missions, montra toujours un grand dévouement à saint Louis, devint un des courtisans du roi les plus assidus, mais refusa de le suivre dans sa nouvelle croisade (1270), dont il prévoyait le mauvais succès et qu'il considérait comme devant être fatale à la France. « Tous ceuz firent péché mortel qui louèrent au roi l'allée, » dit-il; et nul doute que, par ce refus, il ne fût convaincu qu'il accomplissait un devoir envers ce prince auquel il avait voué une sorte de culte, et dont il pleura la mort avec une piété si sincère et si touchante. En 1282, il fut un des témoins entendus pour la canonisation du feu roi; il fit bâtir plus tard dans sa chapelle un autel sous son invocation. Dans le cours de sa longue carrière, le sire de Joinville vit le règne de six rois, depuis Louis VIII jusqu'à Philippe le Long. Il a laissé des *Mémoires* qui sont un des plus précieux monuments de nos annales.

Joinville (MÉMOIRES DU SIRE DE). Cette histoire de saint Louis n'est assurément pas l'œuvre d'un savant historien; la critique moderne trouverait aisément nombre de reproches à adresser au naïf chroniqueur, qui commet, en plus d'un endroit, des erreurs fort singulières; nous-mêmes nous avons quelque peine à excuser, même par la considération des temps, ses préventions de grand seigneur et son mépris avoué pour les *petites gens;* néanmoins, il faut bien reconnaître qu'il n'a jamais été écrit de chronique plus simple, plus vive, plus intéressante que celle du sire de Joinville. Sans doute, il se noie dans des détails souvent minimes; mais ces détails sont si vrais, si franchement et si naïvement racontés, si caractéristiques, qu'ils deviennent réellement instructifs, tout en donnant au récit du brave chevalier tout l'intérêt d'un roman. Tout ce que nous en pourrions dire ne donnerait qu'une faible idée du charme attaché à ces *Mémoires;* nous préférons en détacher quelques morceaux.

Tout le monde connaît ce curieux entretien où le roi demanda à son joyeux compagnon de navigation ce qu'il aimerait mieux de commettre un péché mortel ou d'avoir la lèpre; et le joyeux sire, qui « jamais ne li menti, » répondit hardiment : « J'aimerois mieux en commettre dix que d'être *mesiaus* (lépreux), » ce dont le roi le reprit gravement.

Nous sommes devant Damiette, dont les croisés pressent vivement le siége; les assiégés se défendent par toute sorte de moyens, notamment à l'aide du feu grégeois, « engin terrible à mal faire, » que Joinville décrit ainsi : « Le feu grégeois faisoit tel bruit à venir, qu'on eust dit que ce fust foudre qui tombast du ciel. Aussi gros qu'un petit tonneau, et traînant après lui une longue queue de flamme, il sembloit un grand dragon volant par l'air, il jetoit si grande clarté la nuit, qu'il faisoit aussi clair dedans notre host qu'en plein jour... Toutes les fois que le bon roi oyoit qu'ils jetoient ainsi le feu, il se jetoit à terre et tendoit les mains, la face levée au ciel, et disoit en pleurant à grands larmes : « Biau sire Dieu Jésus-Christ, gardez-moi et « toute ma gent ! » On ne saurait peindre plus ingénument la grande peur du saint roi.

La reine était autrement courageuse. La voici à Saint-Jean d'Acre, où elle apprend la captivité du roi. « Elle étoit enceinte depuis le commencement de la guerre. Trois jours avant qu'elle accouchât, lui vinrent les nouvelles que le roi son époux estoit prins; de quoi elle fut si troublée, que, dans son sommeil, il lui sembloit que toute la chambre fust plaine de Sarrasins pour l'occire, et toujours s'écrioit : « A l'aide ! à l'aide ! » Elle faisoit veiller toute la nuit au pied de son lit un chevalier vieil et ancien, de l'âge de quatre-vingts ans et plus. Avant que d'accoucher, elle fit vider sa chambre des personnes qui y étoient, fors du vieux chevalier, et se jeta à genoux devant lui et lui requit un don. Et le chevalier le lui octroya d'avance par serment. Et la reine lui dit : « Sire chevalier, je vous » requiers, sur la foi que vous m'avez don- » née, que, si les Sarrasins prennent cette » ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils » me puissent prendre. » Et le chevalier lui répondit que très-volontiers il le feroit, et qu'il avoit eu déjà la pensée d'ainsi faire, si le cas échéoit. » Ce n'était peut-être pas absolument orthodoxe, mais c'était parfaitement héroïque.

A ces citations, que nous voudrions pouvoir multiplier, nous ajouterons l'appréciation suivante de Villemain : « Dans l'ordre des temps, le récit de Joinville est peut-être le premier monument de génie en langue française. J'entends par génie un haut degré d'originalité dans le langage, une physionomie particulière et expressive, quelque chose enfin qui a été fait par un homme et n'aurait pas été fait par un autre... La vive imagination et en même temps l'imagination ignorante de cet ingénieux chevalier lui a donné des paroles qui ne peuvent s'oublier. Tout est nouveau, tout est extraordinaire pour lui : le Caire, c'est Babylone; le Nil, c'est un fleuve qui prend sa source dans le paradis. Il a de ces notions particulières sur beaucoup de choses; mais, quant aux faits véritables, on ne saurait trouver plus naïf témoin. On dirait que les objets sont nés dans le monde le jour où il les a vus; il les décrit avec une merveilleuse précision de langage, sans rien altérer. Il les décrit comme Hérodote, mieux que lui peut-être; car Hérodote était déjà savant; Joinville, Dieu merci, ne l'est pas du tout. »

Une première édition du naïf historien fut mise au jour à Poitiers, en 1547, par Antoine-Pierre de Rieux, et dédiée à François Ier; mais comme l'éditeur en avait trouvé le style vieux et rude, il eut la malheureuse idée de lui donner les formes de son époque. Claude Mesnard donna une nouvelle édition in-4° (Angers, 1617), où le texte fut restauré en plusieurs endroits, à l'aide de quelques pièces originales. En 1668, Du Cange publia son édition savante, réimprimée dans la *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France.* Mais, après de vains efforts pour découvrir un texte original, Du Cange s'était vu réduit à prendre, tantôt dans Rieux, tantôt dans Mesnard, ce qui lui semblait porter le cachet du langage que Joinville avait dû écrire et parler. Enfin, un manuscrit contemporain, supposé sinon pur, du moins très-peu altéré, et qui sans doute avait passé des comtes de Flandre aux mains du prince de Saxe, fut acheté par la Bibliothèque royale, et imprimé sous la surveillance de Caperonier (Paris, 1761, in-fol.).

JOINVILLE (Edouard), peintre paysagiste, né à Paris en 1801, mort dans la même ville en 1849. Elève de Hersent, il alla tout jeune encore se perfectionner en Italie, exposa à Paris, en 1826, une *Vue prise au Campo Vaccino de Rome,* qui fut très-remarquée, trouva une protectrice dans la duchesse de Berry et reçut la mission de parcourir, aux frais de l'Etat, l'Italie et la Sicile pour y peindre d'après nature les sites les plus remarquables. Joinville revint de son voyage avec un nombre considérable de croquis, de dessins, de paysages. De 1831 à 1848, il a exposé une grande quantité de tableaux qui ne manquent pas d'un certain mérite, dont quelques-uns furent bien accueillis, mais qui actuellement sont oubliés. Nous nous bornerons à citer : *Vue de Gênes* (1831); *Vue de la campagne de Mor Dolce, près de Palerme* (1833); *Vue de la Piazetta à Venise, Eruption de l'île Julia dans la mer de Sicile* (1834); *Vue de Taormine, effet d'hiver* (1835); *Matinée de printemps sur les bords du lac d'Arverne, près de Naples* (1836); *Vue prise à Palerme* (1837); *Vue des marais de Mor Dolce* (1839); *Vue prise au Campo Vaccino à Rome, Vue prise dans les marais Pontins* (1840); *Danse de la Tarentelle, Vue prise à la cité Valette à Malte* (1842); *l'Osteria de Margellina à Naples* (1844); *Vue prise sur les bords du lac Nemi, près de Rome* (1845); *Vue de Tunis, Faubourg de Bab-Azoun à Alger* (1848).

JOINVILLE (François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie D'ORLÉANS, prince DE), né à Neuilly-sur-Seine le 14 août 1818. Il est le troisième fils de Louis-Philippe, qui lui fit suivre les cours du collége Henri IV. Destiné à la marine, il fut initié à l'art nautique par le capitaine Hernoux, avec lequel il longea, en 1832, les côtes de l'Italie et de l'Algérie, passa en 1834 un examen à l'école navale de Brest, fut nommé peu après enseigne, puis lieutenant de frégate (1835), et après avoir visité les grands ports de l'Angleterre, il devint lieutenant de vaisseau (1836). A la suite d'un voyage en Orient, le jeune prince reçut l'ordre de prendre part à l'expédition dirigée contre Constantine, mais il arriva devant cette ville au moment où elle venait d'être prise (1837). Au commencement de l'année suivante, il visita le Brésil, les Antilles, l'Amérique du Nord, puis il rejoignit au Mexique l'amiral Baudin, sur la frégate la *Créole,* dont il était capitaine, fit preuve d'intrépidité à la prise du fort de Saint-Jean-d'Ulloa (27 novembre 1838), et, quelques jours après, à la tête d'une troupe de marins, il enfonça une porte de la Vera-Cruz, pénétra dans la ville et fit prisonnier le général Arista. Cette campagne lui valut le grade de capitaine de vaisseau et la croix de la Légion d'honneur (10 février 1839).

Appelé au commandement de la *Belle-Poule*, le prince de Joinville fit un voyage à Constantinople, puis se rendit à Sainte-Hélène et ramena en France, au mois de décembre 1840, les restes de Napoléon Ier. Deux ans plus tard, il partit pour le Brésil et épousa à Rio-Janeiro, le 1er mai 1843, la sœur de l'empereur dom Pedro II, la princesse doña Francesca de Bragance, dont il a eu deux enfants : Françoise-Marie-Amélie, née en 1844, et Pierre-Philippe, duc de Penthièvre, né en 1845. Cette même année, le prince de Joinville fut promu contre-amiral et entra à la Chambre des pairs.

En 1844, il reçut l'ordre de concourir par mer à l'expédition dirigée contre le Maroc, par le maréchal Bugeaud. A la tête d'une escadre d'évolution, il bombarda Tanger (6 août), puis se dirigea vers Mogador, où il arriva le 11 août, et s'empara de vive force de cette ville après l'avoir bombardée. De retour en France, il reçut le grade de vice-amiral, fit partie du conseil d'amirauté et s'occupa particulièrement des questions relatives à l'organisation d'une marine à vapeur.

Les franches allures du prince, son affabilité, son hostilité déclarée contre le ministère Guizot, l'offre de sa démission après le désaveu infligé à l'amiral Dupetit-Thouars, les instances qu'il fit auprès de son père pour l'amener à changer sa politique et à adopter les réformes réclamées par l'opposition lui avaient acquis une popularité réelle, lorsque la révolution de 1848 renversa le trône de Louis-Philippe. Ainsi que le prouve une lettre écrite par lui au duc de Nemours, le 7 novembre 1847, et qui fut publiée dans la *Revue rétrospective*, le prince de Joinville ne se faisait nulle illusion à la fin du règne de son père sur la gravité de la situation. « Nous arrivons devant les Chambres, disait-il, avec une situation détestable à l'intérieur, et, à l'extérieur, avec une situation qui n'est pas meilleure. Tout cela est l'œuvre du roi seul, le résultat de la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile. Le pis est que je ne vois pas de remède. » Il se trouvait à Alger, avec sa femme, lorsqu'il reçut une lettre d'Arago, qui l'engageait à se soumettre aux événements et à la volonté nationale. Aussitôt, il remit son commandement aux autorités républicaines et partit pour l'Angleterre, où il rejoignit Louis-Philippe à Claremont. Un décret de bannissement contre les d'Orléans ayant été présenté à l'Assemblée constituante, il protesta avec ses deux frères contre cette mesure, en déclarant que, exempt de toute ambition, il avait donné la preuve de sa ferme intention de ne pas chercher à désunir la France.

Atteint d'une surdité presque complète, le prince de Joinville vécut alors dans la retraite, se livrant à l'étude, faisant de temps à autre quelques voyages, restant à l'écart de toute intrigue politique. Lorsque éclata aux Etats-Unis la guerre de la sécession en 1861, il se rendit auprès du président Lincoln avec son fils et avec ses deux neveux, le comte de Paris et le duc de Chartres. Ces deux derniers se firent attacher à l'état-major de Mac-Clellan, pendant que le duc de Penthièvre entrait dans la marine de l'Union et obtenait le grade de lieutenant de vaisseau.

Au début de l'invasion prussienne en France (août 1870), le prince de Joinville écrivit à Napoléon et à son ancien camarade, l'amiral de Genouilly, pour être employé soit sur terre, soit sur mer, et se rendit à Bruxelles pour se rapprocher du théâtre des événements. Après la révolution du 4 septembre, il se rendit à Paris avec le duc d'Aumale et le duc de Chartres; mais, sur l'injonction du gouvernement de la Défense, il regagna l'Angleterre. Toutefois, il n'y resta pas longtemps. Au mois de novembre, il se rendit auprès du général d'Aurelles, qui commandait l'armée de la Loire, et, sous le nom du colonel Lutherod, il assista aux opérations du 15e corps en avant d'Orléans. Le 22 décembre, il gagna Le Mans et fit demander au général Chanzy, par l'intermédiaire de Jaurès, de suivre l'armée. Le général y consentit, mais à la condition d'en référer au ministre de la guerre. La présence du prince dans l'armée ayant paru à Gambetta cacher une arrière-pensée politique, ordre fut donné de le faire rembarquer pour l'Angleterre et de le conduire dans ce but à Saint-Malo (13 janvier 1871). Le 8 février suivant, le prince de Joinville était élu représentant à l'Assemblée nationale dans les départements de la Manche et de la Haute-Marne. L'examen de la validité de son élection, ainsi que de celle de son frère, le duc d'Aumale, fut ajournée jusqu'au 8 juin 1871. Ce jour-là, l'Assemblée vota l'abrogation des lois d'exil qui frappaient les Bourbons des deux branches et valida l'élection des deux princes d'Orléans. Toutefois, en vertu d'un engagement d'honneur pris envers M. Thiers, le prince de Joinville et son frère déclarèrent qu'ils ne siégeraient point à l'Assemblée. Mais, le 18 décembre 1871, le prince de Joinville écrivit à ses électeurs de la Haute-Marne qu'il avait considéré l'engagement pris envers M. Thiers comme un simple ajournement dont il avait hâte de voir le terme, et que, comme le président de la République n'admettait pas la même interprétation que lui, il allait en appeler aux décisions d'un tribunal supérieur. Ce tribunal, c'était l'Assemblée. Après de vifs débats, l'Assemblée déclara se désintéresser dans la question, et le prince, satisfait, on ne sait trop pourquoi, d'une réponse qui ne le déliait nullement de sa parole, alla siéger au centre droit. Le prince de Joinville a joué depuis lors dans la Chambre un rôle absolument nul, et qui manque de netteté, car il s'est généralement abstenu de voter sur les questions politiques les plus graves. En 1872, il a été réintégré dans le cadre des vice-amiraux, pendant que son fils, le duc de Penthièvre, était admis d'emblée dans la marine avec le grade de lieutenant de vaisseau.

Le prince de Joinville a publié, sous le voile de l'anonyme, dans la *Revue des Deux-Mondes : Note sur l'état des forces navales* (1844); *Etude sur l'escadre de la Méditerranée* (1853); la *Guerre de Chine en* 1857; la *Marine à vapeur dans les guerres continentales; Quatre mois à l'armée du Potomac;* la *Marine en France en* 1865; *Encore un mot sur Sadowa.* Ces études, dont trois avaient paru en 1859, sous le titre d'*Etudes sur la marine*, ont été réunies et publiées sous le titre d'*Etudes sur la marine* et *Récits de guerre* (Paris, 1870).

JOKITZ (Pierre), patriote serbe, célébré dans les chants nationaux de sa patrie sous le nom de **Boulioul Pacha Petra**, mort vers 1855. Il fut le compagnon d'armes de Georges Czerny ou Kara-Georges, qui habitait, comme lui, au village de Topola, et avec lequel il commença, en 1804, la guerre contre les Turcs. Ils ne purent réunir au début que huit hommes, presque sans armes, mais qui en eurent bientôt conquis aux dépens de l'ennemi. Lorsqu'on put organiser des forces plus nombreuses, il devint commandant de la cavalerie de Kara-Georges, combattit à ses côtés jusqu'à la fin, et, après sa chute (1813), quitta la Serbie. Lorsque le prince Alexandre Kara-Georgiewitch eut été rappelé au gouvernement de cette principauté, Jokitz y rentra, en 1842, et fut nommé membre du tribunal de Belgrade.

JOL s. m. (jol). Moll. Petite coquille, peu connue, qui paraît appartenir au genre buccin.

JOLAS ou **JOLLUS**, médecin grec, né en Bithynie. Il vivait au IIIe siècle avant notre ère, et composa un ouvrage sur les plantes et leurs propriétés, ouvrage qui est perdu, mais que Dioscoride cite souvent comme une autorité.

JOLI, IE adj. (jo-li, î). Qui est agréable, mignon, gentiment tourné : *Une* JOLIE *femme. De* JOLIS *enfants. Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été* JOLIES, *c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus.* (La Rochef.) *Une femme ne peut guère être belle que d'une façon; mais elle est* JOLIE *de cent mille.* (Montesq.) *Une femme, quand elle est* JOLIE, *est mieux coiffée pour un écu qu'une laide pour mille pistoles.* (Volt.) *Il faut attendre qu'une femme cesse d'être* JOLIE *pour juger de son mérite.* (Mme Geoffrin.) *Le premier devoir d'une femme, c'est d'être* JOLIE. (Mme E. de Gir.)

Que vous êtes *joli!* que vous me semblez beau!
LA FONTAINE.

Toute femme *jolie* en France est souveraine.
FAVART.

Fillette qui se croit *jolie*
Aime à consulter un miroir.
JAUFFRET.

‖ Gentiment, agréablement tourné, en parlant d'une partie du corps : *Une* JOLIE *bouche. Une* JOLIE *main. Un* JOLI *pied. De* JOLIS *yeux. Un* JOLI *visage. Un* JOLI *minois.* ‖ Agréable à voir, gentil, en parlant d'un objet quelconque : *Un* JOLI *dessin. Une* JOLIE *robe. Une* JOLIE *ville. Un* JOLI *paysage. Une* JOLIE *maison. De* JOLIES *barques.*

— Par anal. Agréablement tourné, gentiment imaginé et exprimé, en parlant des productions de l'esprit : *Ecrire en* JOLI *style. Faire de* JOLIS *vers. Il n'est rien de plus* JOLI *que certaines fables de Florian. Il y a de fort* JOLIES *choses que notre esprit ne cherche point, et qu'il trouve tout achevées en lui-même.* (La Rochef.)

A mon gré le Corneille est *joli* quelquefois.
BOILEAU.

— Par ext. Avantageux; assez considérable; agréable, commode : *Occuper une fort* JOLIE *position. Jouir d'un* JOLI *revenu. Etre dans une* JOLIE *passe. C'est une* JOLIE *condition que celle de* JOLIE *femme.* (Font.) ‖ Plaisant, drôle, piquant, amusant : *Le tour que vous me proposez est si* JOLI *et si faisable que je m'en vais emporter cette idée en Bretagne.* (Mme de Sév.)

— Iron. S'emploie pour exprimer toutes les idées opposées aux divers sens du mot : *Voilà une* JOLIE *guenon! Tout cela est écrit dans un* JOLI *galimatias! Une* JOLIE *affaire que vous me proposez! Vous avez joué un* JOLI *tour à votre famille! Cet ivrogne s'est mis dans un* JOLI *état! Il est* JOLI *garçon à présent!*

Un homme à paragraphe est un *joli* galant!
CORNEILLE.

— Loc. fam. *Joli à croquer*, Très-joli. ‖ *Joli cœur*, Personne pleine d'afféterie, qui cherche à paraître agréable : *Faire le* JOLI CŒUR. ‖ *Joli sujet*, Jeune homme plein de mérite, et qui donne de belles espérances par sa conduite ou ses talents. ‖ *Joli garçon*, Jeune homme aimable et de commerce agréable.

— Substantiv. Ce qui est joli : *Le* JOLI *plaît, le beau ravit. On a beau faire, jamais les Français, en fait de beaux-arts, ne passeront le* JOLI. (Beyle.) ‖ Ce qui est piquant, plaisant : *Le* JOLI *de l'affaire est que sa femme l'a battu après l'avoir trompé.*

— **Syn. Joli, beau, gentil.** V. BEAU.

— **Encycl.** Le *joli* est le sentiment esthétique qu'excitent en nous certaines choses que nous allons caractériser.

Le mot *joli* a beaucoup moins d'acceptions que le mot *beau.* Il n'a aucun rapport avec le plaisir des sens, ou bien si parfois on l'emploie avec une nuance de sensualité, c'est de la sensualité des yeux qu'il s'agit, et jamais de la sensualité des sens inférieurs. Les objets solides nous paraissent beaux; nous trouvons belles les choses qui favorisent le mouvement; par exemple, une route est belle quand elle offre un parcours facile au voyageur; mais ces choses qui favorisent ainsi le mouvement n'éveillent pas en nous le sentiment du *joli.* Pour qu'une route soit *jolie*, peu importe qu'elle soit d'un parcours aisé, qu'elle soit large et se déroule en lignes majestueuses avec de fréquentes échappées de vue; le plus petit sentier est *joli*, avec son sol tantôt rocailleux, tantôt couvert de mousse ou jonché de feuilles mortes. Le *joli* semble donc exclure la grandeur.

La région propre du *joli*, ce sont les êtres organisés, et parmi ces êtres ceux qui offrent de la variété. Les choses sont *jolies* quand elles sont petites, variées de forme et de couleur, brillantes, animées et pleines de détails. Les grandes fleurs qui nous plaisent par leur air de majesté, par les lignes longues et gracieuses de leurs pétales, par les teintes uniformes ou savamment combinées de leurs corolles sont belles : tel est le lis. Les *jolies* fleurs sont, comme l'œillet, petites, variées, panachées, déchiquetées. Parmi les animaux, les petits seuls sont *jolis.* Beaucoup d'insectes le sont, parce qu'à la petitesse de leurs formes se joint le plus souvent une grande variété de détails et un brillant éclat. Chez les animaux supérieurs, le *joli* ne se rencontre que dans les jeunes, ou dans ceux qui semblent rester petits toute leur vie : un petit chat est *joli;* un écureuil est *joli*, par sa petitesse même et par l'infinie variété de ses mouvements. Dans l'espèce humaine, le *joli* semble exclusivement réservé à l'enfant et à la femme : à l'enfant, parce que les lignes de son corps présentent une variété qui s'efface avec l'âge; à certaines femmes, parce qu'elles sont restées enfants dans bien des détails de leur personne. Dans l'ordre intellectuel, on appelle *jolis* des sujets qui peuvent donner lieu à des considérations fines, délicates, mais sans grande portée.

Jolie fille de Perth (LA) ou la **Saint-Valentin**, roman anglais de sir Walter Scott (1828). L'auteur a peint dans ce roman les mœurs guerrières et turbulentes de l'ancienne Ecosse, avec leur caractère âpre et sauvage. La scène du roman se passe dans la ville de Perth, chef-lieu du comté de ce nom, un des plus pittoresques de l'Ecosse, et pendant les dernières années du XIVe siècle, lorsque le sceptre de l'Ecosse était entre les mains du bon, mais faible roi Jean, qui régna sous le nom de Robert III. Celle à qui sa beauté a mérité le nom de la *jolie fille de Perth* est, dans le récit, la fille du gantier Simon Glover, figure grave et sévère. On est à la veille de la Saint-Valentin, fête chère aux jeunes filles de la Calédonie. Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, chaque oiseau, s'il faut en croire les Anglais, choisit sa compagne de nichée pour le reste de l'an. D'après un usage immémorial, qui remonte aux superstitions païennes, le premier homme qu'une jeune fille voit ce jour-là doit être son ami, au moins pour douze mois, et s'appelle son Valentin. Henri Smith, un jeune forgeron, revient d'Edimbourg pour donner le premier bonjour à Catherine, dont il est profondément épris et qui le paye de retour, sans vouloir l'avouer. Le jour même de son arrivée, il sauve sa maîtresse des entreprises audacieuses du duc de Rothsay, fils du roi, et de son fidèle Ramorny, auquel, d'un revers d'épée, il coupe la main. Dès lors, il se trouve en butte aux embûches du vindicatif Ramorny, qui tente vainement de le faire assassiner, et la jolie fille de Perth est poursuivie par les entreprises amoureuses du duc de Rothsay. Après différentes péripéties, le roman se termine par la mort de ce prince assassiné par l'ordre de son oncle, le duc d'Albany, et par le mariage de Catherine avec Henri Smith.

Lors de son apparition, ce roman obtint un succès au moins égal à celui d'*Ivanhoë* et des *Puritains d'Ecosse.* Nous n'en conclurons pas,